



# La Gazette Guittéenne

## Le Conseil Municipal

### Nouveau point de situation sur l'avancée d'extension du lotissement de la Ville Dartois

Les travaux de viabilisation de l'extension du lotissement de la Ville Dartois et du reformatage du bassin de rétention implanté en limite de la rue de la Ville Dartois se terminent. Le calendrier prévoit une mise à la vente des 14 lots projetée à la rentrée de septembre 2024. Cette opération d'importance engendre inévitablement des désagréments de différents ordres pour tout le voisinage, aussi la municipalité remercie toutes les personnes impactées pour leur compréhension.



### Subventions

Associations communales/extra-communales		Autres	
Club de l'amitié	230 €	Croix Rouge Française	30 €
Club des jeunes	160 €	Centre Eugène Marquis	100 €
Association de chasse	160 €	La Croix d'Or Broons (alcool assistance)	40 €
Comité des Fêtes	160 €	Les Restaurants du Cœur	60 €
Association du Patrimoine	160 €		
Association ROC Guitte VTT	160 €		
Crescendo	160 €		
Association des pêcheurs de la Haute Rance	100 €		
ASGG (Football)	500 €		
Comice Agricole du Pays de Caulnes	366.50 €		
FNACA	60 €		

### Point sur le personnel communal

Aux services techniques, André est en arrêt longue maladie et Paul a été embauché à temps plein le 1<sup>er</sup> mars. Thierry, employé à temps partagé, est présent sur notre commune les jeudis des semaines paires. Concernant le service administratif, Laurence est en arrêt maladie depuis le début de l'année, Maiwenn la remplace depuis février le lundi matin et le mardi matin. Stéphanie a été titularisée en juin 2024. Valérie assure la garderie et le service de cantine, Manola la seconde pour la garderie et assure la surveillance de cour le midi. Si vous êtes intéressés pour un complément d'activité ou de retraite en surveillance de cours ou aide à la cantine à partir de septembre 2024, n'hésitez pas à contacter la mairie.

### Commande SDE place de la Mairie

Suite aux travaux de rénovation de l'éclairage public, la commande qui permettait lors de manifestations nocturnes la programmation d'une luminosité sur la place de la mairie n'est plus fonctionnelle.

Le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor, gestionnaire de l'éclairage public, a proposé la mise en place d'un nouveau boîtier activable depuis la mairie, pour un montant estimatif de 2 980.80 € TTC dont 1 794.00 € à la charge de la commune, proposition validée lors du conseil municipal du 8 avril 2024.

### Cérémonie commémorative du 8 Mai 1945



Il y a 79 ans l'Allemagne nazie capitulait et le vacarme meurtrier des armes cessait enfin. Encore plus que les nombreuses désolations et destructions laissées sur notre territoire, le traumatisme du désastre humain était apocalyptique. Après l'hécatombe de ses aïeux du premier conflit mondial, chaque commune de France était à nouveau meurtrie avec la perte de jeunes hommes mais aussi de nombreuses personnes civiles. Ils sont tous décédés en combattant ou entrés en résilience pour délivrer la France du joug tyrannique de l'envahisseur, mais également victimes collatérales des bombardements ou des représailles face à l'héroïsme de la

résistance. Tous ces noms et prénoms seront immédiatement gravés sur nos monuments aux morts, lieux de mémoire de nos villages.

Désormais comme chaque 11 novembre, le 8 mai deviendra journée commémorative. Afin d'honorer les six Guittéens disparus lors de ce conflit, ce 8 mai 2024, la mairie avait convié les membres de l'association de la **FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie)** Guenroc-Guitté-St Maden, la municipalité, les responsables des associations et la population afin d'honorer ces disparus.

Élan collectif de mémoire doublement commémoratif en cette année 2024 où la France vient également de célébrer le 80<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement en Normandie.

### Base Adresse Nationale (BAN)

Comme vous avez pu le voir dans vos médias habituels, les communes avaient jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2024 pour valider et finaliser l'essentiel de leur adressage local. Dans un premier temps, votre municipalité ambitionnait de solliciter un organisme privé spécialisé pour répondre à cette obligation. Finalement, au regard des objectifs à atteindre, une équipe de conseillers municipaux s'est attachée au dossier en vérifiant dans un premier temps l'existant sur le terrain. Aucune rue ou lieu-dit n'a été créé et toute la numérotation présente a été maintenue. Le travail prépondérant a donc consisté à parfaitement géolocaliser tous les accès de chaque habitation et de tout autre bâtiment quelle que soit son utilisation. Cette action est prééminente pour de nombreux services du quotidien, notamment pour la distribution des secours. Cependant, si notre commune a répondu à la demande initiale les reconnaissances sur le terrain nous obligent à solliciter le concours de certains d'entre vous :

- Depuis la distribution initiale des plaquettes de numérotation, certaines ne sont pas fixées. Il se peut qu'elles soient conservées à votre domicile. Nous vous sollicitons donc pour que vous l'apposiez à un endroit visible à l'entrée de votre propriété.
- Dans le cas où vous ne disposez pas de cette plaquette, merci de signaler cette situation à la mairie. La commune se chargera par la suite, à ses frais, d'une commande globale.
- Il se peut également que certains d'entre vous ne connaissent pas le numéro de leur adresse. En contactant la mairie (téléphone ou messagerie) ou en vous y déplaçant, ce numéro vous sera communiqué.

Enfin, il s'avère que cette mise à jour a permis de constater que quelques bâtisses ne possèdent pas encore de numéro. Après délibération du conseil municipal les intéressés seront contactés pour s'en voir attribuer un.

### Elections législatives

Les élections législatives auront lieu les dimanches 30 juin et 7 juillet. Comme d'habitude le bureau de vote sera situé dans la salle des fêtes de 8h à 18h.

### Point voirie

Cette année, trois chantiers ont été proposés au programme de rénovation de voirie de Dinan Agglomération. Dans le cadre du programme communautaire, les routes de la Forestrais et de Traillaac seront renouvelées en enrobé à froid par l'entreprise Colas après la rentrée. Il en sera de même pour la route de l'école suite à une convention de maîtrise d'œuvre où la commune remboursera le montant des travaux à Dinan Agglomération.

### Argent de poche

La commune renouvellera cet été l'opération Argent de poche pour les jeunes de 16 à 18 ans. Tous les Guittéens intéressés doivent s'inscrire à la mairie, en précisant leurs disponibilités sur juillet et août.

## *Actualités*

### Saison 2024-2025 : le pass Sport reconduit !

#### **Qu'est-ce que le pass Sport ?**

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, le pass Sport est reconduit. Le pass Sport est une aide de 50 euros par enfant ou jeune adulte permettant de financer une partie de son inscription dans une association. Le dispositif porté par l'Etat est déployé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Il permet de soutenir la pratique sportive des jeunes pendant l'année scolaire.

La période d'éligibilité est ouverte depuis le 1<sup>er</sup> juin 2024 et le restera jusqu'au 31 décembre 2024.

#### **Qui peut obtenir le pass Sport ?**

Le pass Sport 2024 s'adresse aux jeunes qui sont :

- Nés entre le 16 septembre 2006 et le 31 décembre 2018 et bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire ;
- Nés entre le 1<sup>er</sup> juin 2004 et le 31 décembre 2018 et bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;
- Nés entre le 16 septembre 1993 et le 31 décembre 2008 et bénéficiant de l'allocation adultes handicapés ;
- Etudiants, âgés de 28 ans révolus au plus et bénéficiant au plus tard le 15 octobre 2024, d'une bourse de l'état de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2024-2025.

#### **Comment utiliser son pass Sport ?**

Pour utiliser son pass Sport, il suffit de présenter votre QR code ou code alphanumérique à votre club, votre association sportive ou salle de sport au moment de votre adhésion.

Celui-ci déduira automatiquement 50 € du prix de la licence ou de l'abonnement au moment de l'inscription.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques : <https://www.pass.sports.gouv.fr/>

Contact : [direction@cdos22.fr](mailto:direction@cdos22.fr) - 02 96 76 25 00

### **Vidange du Barrage de Rophémel**



Comme vous avez pu tous le constater, la vallée de la Rance a retrouvé l'entièreté de son visage d'avant 1937, ceci depuis le 6 mai 2024, date officielle de la fin de la vidange de la retenue. Dans le même temps, au fur et mesure des jours, l'espace retrouve de belles couleurs verdoyantes, des vestiges du passé sont réapparus notamment l'émblématique moulin de Saint-Just avec sa roue. Quant au barrage, il peut être aperçu dans sa totalité.

La saison estivale à venir apportera sans nul doute un afflux de visiteurs venant découvrir les lieux. Vous aventurer dans la vallée normalement immergée n'est pas sans danger pour votre sécurité. Avec le retrait des eaux et l'arrivée de températures plus élevées, les lieux peuvent cacher des dangers difficilement détectables.

Des quantités non négligeables de rochers peuvent se décrocher des à-pics, les anciennes bâtisses s'écrouler subitement et des accumulations boueuses devenir une source d'enlèvement. Autre danger à prendre en compte est une montée soudaine des eaux due à de violents orages. Pour prévenir ces potentielles situations mais également rappeler votre responsabilité, la collectivité Eaux du Bassin Rennais a apposé de multiples affiches le long des sentiers de randonnée officiels, interdisant au public de descendre dans le lit de la retenue.



Outre cette initiative, les communes de Guenroc, Plouasne et Guitté ont chacune également complété ces informations par la rédaction d'un arrêté. Présent sur Panneau Pocket et notre site internet, il est également consultable en mairie. Il inventorie les lieux sur notre commune où le stationnement est toléré et invite chaque usager à respecter la signalisation et les prescriptions mises en place. Enfin, il itère votre responsabilité de descendre dans le lit de la Rance mais aussi pour tous les mineurs pouvant vous accompagner.

Néanmoins la collectivité Eau du Bassin Rennais vous propose des visites guidées depuis le 23 juin autour de la retenue de Rophémel dans le cadre de la vidange et des travaux du barrage. Vous pourrez entrer en immersion dans l'histoire du barrage, découvrir ses fonctions et apprécier l'environnement naturel dans lequel il se situe.

3 formules de visites vous sont proposées :

➤ **Formule avec un départ à vélo, pique-nique et une randonnée avec l'agence Kaouann**

Une journée complète pour découvrir la Vallée de la Rance et de la retenue d'eau de Rophémel programmée les **28 juillet, 25 août et 15 septembre**. Le rendez-vous est fixé à **10h30 à l'étang de Bétineuc** pour un départ à vélo pour Rophémel.

- Pique-nique à base de produits locaux et artisanaux pour un moment convivial sur le trajet ;
- Randonnée **d'1h30** depuis le parking de Guenroc en rive gauche du barrage en aller-retour ;
- Retour à vélo à Bétineuc, **arrivée programmée entre 16h30 et 17h** ;
- Distance évaluée à environ **35 kms de vélo et 7 kms à pied** ;

Si vous souhaitez uniquement faire la randonnée guidée autour de la retenue, le rendez-vous est fixé à 14h sur le parking de Guenroc, en rive gauche du barrage.

- Infos pratiques :
  - Location de vélo et pique-nique 30€/personne, 25€ pour les -12 ans ;
  - Gratuit pour les personnes se rendant directement au départ de la randonnée pédestre ;
  - Inscription obligatoire directement au 02 56 11 00 42 ou à [agence@kaouann.fr](mailto:agence@kaouann.fr)

➤ **Formule balade nature de 2h30 avec la Maison de la Rance**

L'opération de vidange du barrage de Rophémel permettra tout un chacun d'avoir un autre regard sur ce barrage et ses alentours. Au cours de la balade vous seront relatés l'histoire de l'ouvrage, ses différents attributs mais aussi la faune et la flore locales.

- Dates programmées
  - Mardi 9 juillet (matin) : 10h00 - 12h30
  - Mardi 16 juillet (après-midi) 14h30 - 17h00
  - Lundi 22 juillet (matin) 10h00 - 12h30
  - Mercredi 31 juillet (après-midi) 14h30 - 17h00
  - Lundi 5 août (matin) 10h00 - 12h30
  - Mardi 13 août (après-midi) 14h30 - 17h00
  - Jeudi 22 août (matin) 10h00 - 12h30
  - Lundi 26 août (après-midi) 14h30 - 17h00

- Infos pratiques :
  - Gratuit, inscription obligatoire auprès de la Maison de la Rance au **02 96 87 00 40** ;
  - Lieu de rendez-vous transmis au moment de l'inscription.

➤ **Formule Journée du Patrimoine avec la Collectivité Eau du Bassin Rennais**

Samedi 21 septembre – De 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Dimanche 22 septembre – De 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Des expositions et activités sur le site de Rophémel, ressource d'Eau du Bassin Rennais, vous attendent comme :

- L'histoire du barrage
- Une présentation des travaux sur le barrage et l'usine
- Une exposition photographique sur le barrage
- Les mesures environnementales prises sur la faune et la flore
- Une découverte du label « Terres de Sources »
- Un cheminement vers un point de vue du barrage avec des professionnels d'Eau du Bassin Rennais

Des lots seront à gagner par tirage au sort.

- Infos pratiques :
  - Gratuit avec inscription obligatoire sur <https://www.eauidubassinrennais-collectivite.fr/> à partir du 7 septembre.
  - 14 personnes/groupe maximum.

La remise en eau de la retenue devrait intervenir courant novembre 2024.

 **Agir pour les hirondelles et martinets**

Les effectifs d'hirondelles et de martinets sont en déclin et vous pouvez participer au comptage permettant d'évaluer l'abondance et la répartition des espèces au niveau local. Pour plus d'informations connectez-vous à [www.geoca.fr/participer/agir-pour-les-hirondelles](http://www.geoca.fr/participer/agir-pour-les-hirondelles). Vous pourrez ainsi accéder aux règles essentielles de la réglementation, appréhender comment chacun d'entre nous peut favoriser la nidification des espèces concernées et connaître la procédure pour intégrer le réseau de recensement.

### **Frelons asiatiques**

Le 25 mai dernier Dinan Agglomération a demandé à tous les volontaires de notre commune s'étant engagés dans la campagne de piégeage des frelons asiatiques de retirer leurs dispositifs. Ces derniers doivent dorénavant rapporter leurs pièges nettoyés à la mairie avec la feuille de suivi des insectes capturés qui également à leur initiative peut être transmis à l'adresse électronique [a.leconte@dinan-agglomeration.fr](mailto:a.leconte@dinan-agglomeration.fr).

Nos premières remontées d'informations locales tendent à enregistrer de nombreuses captures, cependant nous demeurons dans l'attente des chiffres officiels. La municipalité remercie tous les Guittéens s'étant investis dans cette campagne qui sera renouvelée l'année prochaine.

Pour mémoire, les destructions des nids de frelons asiatiques sont prises en charge à part égale par Dinan Agglomération et notre commune. Il vous appartient en premier lieu d'informer la mairie de la présence d'un nid afin que cette dernière diligente un agent pour valider le déclenchement d'une société de désinsectisation. L'élimination des nids des frelons communs, bourdons, guêpes ou autres insectes demeure toujours à votre entière charge.

### **Nouveaux horaires d'accueil physique et téléphonique au Centre des Finances Publiques de Dinan**

Les horaires pour les accueils physiques et téléphoniques ont changé depuis le 2 avril 2024 et sont harmonisés au niveau de tous les services des Finances Publiques du département :

- Accueil physique :
  - du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 sans rendez-vous ;
  - les lundi, mardi et jeudi après-midi de 13h30 à 16h00 uniquement sur rendez-vous.
- Accueil téléphonique :
  - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

## *L'info des asso's*

**L'APEL** : Une fois encore l'année scolaire se termine. Avec les bénéfices des différentes animations, nos 72 loulous ont pu profiter d'une sortie scolaire au Château de Hac avec au programme la visite du lieu, la découverte de la vie au temps médiéval, une promenade dans les magnifiques jardins et diverses activités (loisirs créatifs et parcours accrobranche). Tous sont revenus ravis. La participation de l'APEL a permis de demander 7 € par enfant au lieu de 17 €.



Pour préparer et aider financièrement les élèves qui partiront en voyage scolaire l'année prochaine, nous avons organisé pour la première fois une marche participative en association avec la Vall'rance. Les 4 ou 8 kms dans les bois du château de Couëllan ont enthousiasmé parents et enfants. Nous remercions chaleureusement les propriétaires et tous les bénévoles pour l'organisation et la mise à disposition du lieu. Environ 20 élèves ont marché.

Nous remercions le Crédit agricole et Groupama pour l'organisation des événements auxquels les enfants ont participé (visite du centre de tri de Ploufragan et du siège du Crédit agricole, information sur les risques et dangers domestiques).

Enfin pour clôturer l'année, une sortie à la base de loisirs de Bétineuc sera organisée le 4 juillet. Grâce à la subvention de Dinan agglomération, cette sortie sera entièrement prise en charge. Nous en profiterons pour sensibiliser les enfants au ramassage et tri des déchets.

Bel été à tous et rendez-vous à la rentrée.

**La Kagée :** La distribution a lieu chaque **mercredi** de **18h30 à 19h** en extérieur sur la place de la mairie à la belle saison ou à la salle des associations en hiver ou en cas de pluie. Vous y trouverez :

- du **pain et de la brioche bio cuits au feu de bois** par **La Mie du Breil** à Evran
- des **fromages de chèvre et brebis bio** de la **Ferme de la Salamandre** du Quiou (de mars à Octobre)
- des **camemberts bio au lait cru** et moulés à la louche de la **Ferme des Aulnays** d'Evran
- des **produits laitiers agriculture raisonnée** du **GAEC Lait Vach'rie** de Saint-Méen-le-Grand
- des **légumes bio Les petits clics bio** de Montauban-de-Bretagne
- du **jus de pomme bio, fruits bio** suivant les saisons d'**Yvon Le Caro** de Médréac
- des **volailles et produits dérivés bio** de la **Ferme de Naot Breizh** de la Chapelle-Chaussée
- des **œufs bio** du **Verger des Galinettes** de St-André-des-Eaux
- des **champignons bio** de **Champi & Co** de Médréac
- des **pâtes fraîches bio** de **Sarazzen'22** de Saint-Maden
- du **cidre bio** du **Gaec Le Cellier de Boäl** de Caulnes
- les **bières artisanales** de la brasserie **Carabo** de Saint-Judoce.

De façon ponctuelle, livraison possible de produits spécifiques : **coquilles St-Jacques** de St-Brieuc, **produits cosmétiques et thérapeutiques à base de propolis et Miel des Ruchers d'Anne-Sophie** de Cardroc, **pruneaux d'Agen de la Ferme de Lacäy**.

Les contrats sont établis tous les 6 mois **sans aucune obligation de régularité d'achat**.

Un petit marché de producteurs s'établit une fois par mois auprès desquels vous pouvez acheter en direct sans passer par l'AMAP. Voici les prochaines dates :

**10 juillet, 7 août, 4 septembre, 9 octobre, 6 novembre et 4 décembre 2024.**

Pour vous inscrire, vous pouvez soit venir lors d'une distribution soit appeler au 06 61 72 44 33

(contact Claudine BOIS [clo.bois@orange.fr](mailto:clo.bois@orange.fr)).

**Foyer des jeunes :** Le samedi 22 juin, la troisième édition de notre tournoi de football intergénérationnel a vu la participation de 18 équipes mixtes. Le bureau remercie tous les athlètes présents contribuant à la pérennité de cette journée sportive et amicale. Un grand merci aux bénévoles, à la mairie de Quédillac pour le prêt des buts et à Christelle Heurlin venue sur place composée galettes et crêpes ayant tous largement contribué à la réussite de cette belle journée.

Un prochain événement inédit aura lieu le 12 juillet 2024. Nous organisons une soirée galettes au Vendredi du Rail à Médréac. Nous vous proposons 2 menus : 2 galettes et 2 crêpes pour 12 euros ou 1 galette et 2 crêpes pour 8 euros (Réservation possible au P'tit Bistrot ou au 06 43 27 92 57).

**Roc VTT :** L'association Roc Guitté VTT a accueilli le 1<sup>er</sup> mai 2024 800 vététistes et randonneurs pour cette 7<sup>ème</sup> édition sous un ciel clément.

Nous remercions les participants ainsi que tous les bénévoles et nous vous donnons rendez-vous le 1<sup>er</sup> mai 2025.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles pour aider à nettoyer les nombreux parcours : 7 itinéraires VTT et 2 de randonnée pédestre.

Pour rejoindre notre club les inscriptions sont possibles toute l'année.

Contact : 02 96 86 42 83 - Jérôme Gaudin - Président



**Le Comité des Fêtes :** La fête de la Pentecôte a eu lieu le 19 mai dernier avec une belle journée ensoleillée. L'après-midi, les manèges et les courses cyclistes ont animé notre bourg, le repas du soir avec son poulet/frites a réuni 245 personnes, merci à tous les bénévoles pour cette journée réussie !

La fête champêtre se déroulera le 7 juillet à l'étang de Guitté avec un tournoi de palet individuel le matin (4 palets/5 €) et un en double l'après-midi (2 joueurs/4 palets/10 €). Le midi, un repas sous chapiteau vous est proposé, les réservations sont à faire au P'tit Bistrot (16 €). Au cours de la journée, vous pourrez vous restaurer avec des galettes/saucisses, sandwichs ou encore des crêpes.

**ASGG :** La saison 2023-2024 vient de s'achever et arrive le temps du bilan. Avec un effectif masculin de 35 joueurs, le club a engagé 2 équipes : l'équipe A en D3 et l'équipe B en D4. Pour la 1<sup>ère</sup> fois de l'histoire de notre club, une équipe féminine a défendu nos couleurs avec un effectif de 21 joueuses. Engagée en championnat après seulement 4 mois d'entraînement, nous savions que cette 1<sup>ère</sup> saison se révélerait difficile. Avec pugnacité, persévérance et beaucoup d'envie, les joueuses ont réussi à s'améliorer de match en match. Je tiens à les féliciter de ne pas avoir baissé les bras, encore BRAVO et rendez-vous la saison prochaine avec l'objectif de gagner quelques matchs.

### ILS L'ONT FAIT !

L'équipe A : Notre objectif de voir notre équipe fanion accéder au niveau supérieur se réalise enfin. Le groupe est resté soudé dans les moments difficiles. En terminant première de sa poule, elle fait oublier enfin les déconvenues des 2-3 dernières saisons. Membres du bureau comme bénévoles, supporters et sympathisants se réjouissent de cette performance. Mais il faut déjà se projeter dans la saison prochaine, densifier l'équipe, recruter de nouveaux joueurs pour cette fois atteindre le nouvel objectif, à savoir le maintien. Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre dans nos équipes de D2 ou D4 ou encore en tant que dirigeant ou arbitre de touche, vous pouvez contacter Paul au 06 48 74 50 02. L'équipe B pour sa part a connu une saison difficile. Pour de multiples raisons, plusieurs rencontres se sont déroulées sans remplaçant. Le bureau de l'ASGG remercie les joueurs pour leur cohésion ayant permis de tenir le calendrier des matchs et mise sur un renouveau lors de la saison à venir.



Le bureau remercie les sponsors, notamment :

- Le Crédit Agricole et son président Olivier Desportes pour le jeu de maillots de l'équipe féminine
- Le P'tit Bistrot (Matthieu Raffray) pour les survêtements ;
- O2C (Olivier Coulon) et Atelier 22 Tattoo (Sébastien Méheust) pour leurs dons ;
- Intermarché Caulnes pour un nouveau jeu de maillots pour la saison prochaine.

Merci encore à eux et également à tous les bénévoles, supporters, sans qui on ne pourrait pas exister.

## Des nouvelles de nos commerçants et artisans

### **TERRAFIRMA – Multi Service**

Entrepreneur dans la rénovation dans le sud de l'Angleterre, James Bennett a acheté avec sa femme Susan la maison de la Suais en 2015 afin de s'y installer. Après avoir travaillé dans un élevage, James a fondé sa propre entreprise multi service en avril 2024. Les particuliers pourront faire appel à lui pour différents travaux de maçonnerie, rénovation, pose de grillage et entretien d'espaces verts ainsi que des petits terrassements, James possédant une mini pelle et un mini-bull à lame. Bilingue anglais-français, il exerce à Guitté et dans les communes aux alentours et est affilié au dispositif CESU. Toute proposition de chantier sera considérée et fera l'objet d'une analyse de faisabilité afin d'établir un devis.



TERRAFIRMA Multi Service - James Bennett  
07 83 12 45 62 - [sueetjames@gmail.com](mailto:sueetjames@gmail.com)

**Responsable de la publication :**

Géraldine Lucas – Maire

**Site internet :** <https://guitte.fr>

**Mail :** [mairie.guitte@wanadoo.fr](mailto:mairie.guitte@wanadoo.fr)

Trimestriel pouvant vous être transmis par messagerie ou **dans votre boîte aux lettres** à votre demande ou être retiré en version papier à la mairie ou dans les commerces de la commune.